

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 11 juillet 2016

Délibération n° 2016-1358

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à la Fondation Bullukian - Cancéropôle Lyon Auvergne-Rhône-Alpes (CLARA) - Programme d'actions 2016

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 21 juin 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 13 juillet 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mme Michonneau, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mmes Vullien (pouvoir à M. Vincent), Cardona (pouvoir à M. Vergiat), Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), Fautra (pouvoir à M. Gascon), MM. Fenech (pouvoir à Mme de Lavernée), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Picot), M. Gomez (pouvoir à M. Dercamp), Mmes Laval (pouvoir à M. Fromain), Lecerf (pouvoir à Mme Runel), Maurice (pouvoir à M. Martin), Millet (pouvoir à M. Diamantidis), M. Moreton (pouvoir à M. Jeandin), Mme Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), MM. Rabehi, Sannino (pouvoir à Mme Peillon), Sturla (pouvoir à M. Coulon), Mme Tifra (pouvoir à Mme Gandolfi), M. Veron (pouvoir à M. Germain).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Boudot.

Conseil du 11 juillet 2016**Délibération n° 2016-1358**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à la Fondation Bullukian - Cancéropôle Lyon Auvergne-Rhône-Alpes (CLARA) - Programme d'actions 2016**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 juin 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Cancéropôle Lyon Auvergne-Rhône-Alpes (CLARA) a pour objectif de fédérer les acteurs académiques, cliniques et industriels de la recherche en cancérologie en Auvergne-Rhône-Alpes.

Le CLARA s'appuie sur une équipe d'animation chargée de la coordination de ses actions (8 salariés à ce jour) et met en œuvre des actions de mobilisation scientifique et de communication ciblées pour assurer le rayonnement du territoire au niveau européen.

Le CLARA assure également la détection, le montage et le suivi de projets collaboratifs public-privé visant à réaliser des preuves de concept en oncologie. Ce dispositif preuve de concept est d'ailleurs une spécificité, reconnue pour sa pertinence, du cancéropôle Lyon Auvergne-Rhône-Alpes.

Il est juridiquement abrité par la Fondation Léa & Napoléon Bullukian, fondation reconnue d'utilité publique par décret le 23 octobre 2003 et qui a spécifiquement, parmi ses 3 vocations, la lutte contre le cancer. C'est donc à ce titre que cette fondation héberge le cancéropôle et assure de manière distincte et autonome la gestion administrative et financière de l'équipe d'animation, tout en garantissant strictement son indépendance scientifique.

a) - Objectifs

La Communauté urbaine de Lyon, à laquelle a succédé la Métropole de Lyon, a fait le choix, depuis une dizaine d'années, de positionner les sciences de la vie au cœur de sa stratégie de développement économique. La dynamique est, à présent, bien lancée, mobilise l'ensemble des partenaires institutionnels régionaux et rayonne chaque année plus largement auprès des acteurs académiques et industriels régionaux et internationaux.

Dans le cadre du développement économique des sciences de la vie, le CLARA joue un rôle important par la mise en avant des atouts scientifiques et cliniques locaux en oncologie pour le rayonnement du territoire et l'attractivité de scientifiques et d'industriels.

La Métropole souhaite ainsi soutenir le CLARA pour la mise en œuvre d'actions de transfert de technologies entre des laboratoires et des petites et moyennes entreprises (PME) visant à favoriser le développement économique en oncologie.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2015

Par délibération n° 2015-0713 du Conseil du 2 novembre 2015, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 120 000 € au profit de la Fondation Bullukian pour le programme d'actions 2015 du CLARA.

L'année 2015 a été particulièrement marquée par le renforcement des actions partenariales autour de la dynamique que porte le cancéropôle. En s'associant aux actions du CLARA, le pôle de compétitivité en santé Lyonbiopôle, Lyon recherche intégrée en cancérologie (LYric), le comité du Rhône de la Ligue contre le cancer, le Centre européen de nutrition pour la santé (CENS) ou encore le Groupement interrégional de recherche clinique et d'innovation (GIRCI) Rhône-Alpes Auvergne, de nouvelles sources de collaboration, d'échange et de financement sont apportées pour, ensemble, détecter, accompagner et valoriser les innovations de demain et lutter contre les cancers.

Ces partenariats visent à affermir une stratégie territoriale coordonnée qui réunisse les compétences, mise sur l'interdisciplinarité, favorise le transfert de technologies, vise les applications cliniques et travaille avec les industriels pour aboutir à des mises sur le marché plus rapides. En 2015, des exemples concrets démontrent que le décloisonnement est une réelle source d'innovation et de progrès pour faire progresser la recherche.

En termes d'animation scientifique, 41 événements fédérateurs ont été organisés ou soutenus par le CLARA. Il s'agit notamment de la 10^e édition du forum annuel du CLARA qui a atteint un record de fréquentation avec 450 personnes inscrites, la 7^e édition des rencontres industriels académiques organisée avec Lyonbiopôle et la Métropole, des workshops thématiques ou des réunions de travail ciblées, mobilisant en totalité plus de 3 000 personnes.

22 projets ont été financés pour un total de 1,8 M€ au travers du CLARA (mobilité, projets émergents - OncoStarter, programmes structurants, preuve du concept CLARA et soutien au programme hospitalier de recherche clinique interrégional).

Au travers du financement exceptionnel accordé par la Région Auvergne en 2015 (500 k€), 2 nouveaux programmes structurants réunissant des équipes à Clermont Ferrand, Lyon et Grenoble ont pu être lancés.

c) - Bilan

3 nouveaux projets preuve du concept CLARA sont venus enrichir le portefeuille de projets (un total de 42 projets ont été financés depuis 2005). 19 projets sont en partenariat avec des entreprises lyonnaises : 66.30, Anastom surgical, ApCure, Caviskills, CovalAB, EDAP TMS France, Erytech Pharma, HLA Technologies, IDD biotech, Kallistem, Laboratoires oncotherapy science France, Neolys diagnostics, NESTIS, NETRIS Pharma. Dans le cadre du rapprochement entre le CLARA et le pôle de compétitivité Lyonbiopôle, son groupe technique continue de participer au processus d'évaluation des projets preuve du concept CLARA. Les porteurs de projets sont ainsi challengés très en amont sur leur modèle économique, les contraintes de marché, la concurrence, la réglementation et leur stratégie de valorisation.

Enfin, la cancérologie continue d'être un secteur extrêmement dynamique en Auvergne-Rhône-Alpes avec, en 2015, plus de 156 projets de recherche et développement (R&D) financés (soit plus de 30 M€ de subventions obtenues par les équipes). Le secteur regroupe désormais 3 200 chercheurs (laboratoires et hôpitaux) et plus de 70 entreprises.

d) - Programme d'actions pour 2016 et plan de financement prévisionnel

Le projet OncoClinicAccess, en cours d'élaboration avec Lyonbiopôle, devrait voir le jour en 2016. Il vise à favoriser l'accès large et équitable aux innovations cliniques sur tout le territoire, à dynamiser les échanges avec le tissu des Biotech & Medtech locales, à attirer des grands essais cliniques internationaux et favoriser l'implantation d'entreprises étrangères.

Dans le domaine de la formation, l'école de cancérologie Auvergne-Rhône-Alpes, lancée par le CLARA et les universités régionales en 2015, et inscrite dans la dynamique de l'IDEX de Lyon, devrait se doter d'un conseil pédagogique qui définira les priorités, axées sur l'interdisciplinarité et le renforcement de l'insertion des étudiants au sein même des entreprises.

L'année 2016 verra également la poursuite des efforts entrepris pour faire du CLARA un acteur important du développement économique de l'innovation en développant des actions nouvelles autour du programme preuve du concept CLARA, en lien avec les sociétés d'accélération du transfert de technologies (SATT). Des programmes de recherche interventionnelle autour du retour à l'emploi ou de l'activité physique adaptée assistée avec des objets connectés seront deux sujets forts du 3^e plan cancer et contribueront à la dynamique économique régionale.

Budget prévisionnel de fonctionnement 2016

Dépenses	Montant (en €)	Recettes-Subventions	Montant (en €)
achats	8 900	Etat - Institut national du cancer (Inca)	1 220 000
services extérieurs	109 100	Région Auvergne-Rhône-Alpes	82 000
autres services extérieurs	187 900	Conseil départemental du Rhône	20 000
impôts et taxes	31 900	Conseil départemental de la Loire	18 000
charges de personnel	590 400	Conseil départemental du Puy de Dôme	30 000
autres charges de gestion courante	1 380 600	Saint-Etienne Métropole	20 000
charges financières/exceptionnelles	5 500	Grenoble-Alpes Métropole	175 000
dotations	269 500	Communauté d'agglomération de Clermont Ferrand	30 000
		Métropole de Lyon	112 800
		autres produits	5 000
		produits financiers/exceptionnels	4 500
		reprises	821 500
Total	2 583 800	Total	2 583 800

Le financement des projets preuve de concept labellisés par le CLARA fera l'objet de délibérations séparées.

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 112 800 € au profit de la Fondation Bullukian dans le cadre de l'animation du CLARA pour l'année 2016, établie sur la base d'une assiette de dépenses subventionnables de 1 165 800 €, comprenant les charges de personnel, les achats, les services extérieurs et autres ainsi que les dotations.

Une convention est établie avec la Fondation définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention et prévoyant, entre autres, que toute modification constatée à la baisse dans l'exécution du programme, entraînera de droit un ajustement correspondant de la participation financière de la Métropole.

L'évaluation de la convention à signer entre la Fondation Bullukian et la Métropole s'appuie sur un ensemble de critères tels que :

- le nombre de collaborations effectives entre entreprises et acteurs académiques/cliniques,
- le nombre et le descriptif des appels à projets nationaux et européens coordonnés par le CLARA,
- les synergies développées avec les partenaires régionaux (Lyonbiopôle, I-Care, BIOASTER, CENS, SATT, etc.).

Un rapport d'activité annuel mettra en avant les retombées locales des actions engagées par le CLARA et les synergies avec la stratégie et les projets de développement économique soutenus par la Métropole ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 112 800 € au profit de la Fondation Bullukian pour le programme d'actions 2016 du Cancéropôle Lyon Auvergne-Rhône-Alpes (CLARA),

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et la Fondation Bullukian, représentant le CLARA définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 6574 - fonction 67 - opération n° OP02O0861, pour un montant de 65 800 € et fonction 62 - opération n° OP03O3890A, pour un montant de 47 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 13 juillet 2016.